

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU**  
**DU SAGE DE LA NAPPE ASTIENNE**

Réunion de la commission locale de l'eau  
L'an deux mille vingt et un, le jeudi 29 avril, à 16 heures.

La Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne, dûment convoquée, s'est réunie au domaine de Bayssan, à Béziers, sur convocation de son président, Claude ALLINGRI. Le quorum étant atteint, l'instance a pu délibérer valablement.

**Membres de la commission locale de l'eau présents ou représentés\***

COLLEGE DES COLLECTIVITES	Monsieur Nicolas ROUQUAIROL*	COLLEGE DE L'ETAT
Monsieur Claude ALLINGRI	Monsieur Fabrice SOLANS	DDTM 34 (Monsieur Xavier EUDES)
Monsieur Gérard ABELLA	Madame Chantal GUILHOU*	DREAL (Monsieur Pierre VIONNET)
Monsieur William ALRIC	Monsieur Jean-Marie LAYE	Agence de l'eau (Madame Chantal GRAILLE)
Monsieur Daniel BALLESTER	Monsieur Stéphane ORTI	ARS (Madame Catherine MOREL)*
Monsieur Jean-Luc BERGEON *	Monsieur Serge PESCE	
Monsieur Jacques BOLINCHES		
Monsieur Florence BRUTUS*	COLLEGE DES USAGERS	
Madame Gwendoline CHAUDOIR	Monsieur Pierre CALMEL (fédération caves coop.)	
Monsieur Philippe FAURÉ	Monsieur Philippe LAJOIE (ASL)	
Madame Martine FLEIG	Monsieur Louis GRANDJACQUET (FNE)	
Madame Dominique FOUILHE	Madame Sophie NOGUES (CA34)	
Monsieur Vincent GAUDY*	Monsieur Philippe ROBERT (FHPA LR)	
Monsieur Bertrand GELLY	Monsieur Jean-Guy AMAT (FHPA LR)	
Madame Catherine REBOUL*	Monsieur Cyril DUCRU (CCI 34)*	

**Excusés/Absents :**

Monsieur Jean AUGÉ, Madame Julie GARCIN-SAUDO, Madame DUBOIS de MONTREYNAUD (Vignerons indépendants), Monsieur Philippe LEMOINE (UFC Que Choisir), Monsieur Pierre MARHUENDA, Monsieur Paul MOUNIER.

**Étaient également présents :**

Monsieur Didier BRESSON, Madame Caroline MULLER (CD34), Monsieur Philippe BARBET (CABM), Monsieur Vincent ETIE NNE (CCI) Monsieur Eric BOUSQUET (DDTM34), Madame Véronique DUBOIS et Madame Géraldine ZECCHIN (SMETA).

**Objet : Validation du tableau de bord du SAGE de la nappe astienne**

**EXPOSE :**

Le SAGE est entré dans sa 3<sup>ème</sup> année de mise en œuvre à l'automne 2020, soit une période d'application suffisante pour pouvoir en dresser un premier bilan.

Le PGRE (Plan de Gestion de la Ressource en Eau), programme ambitieux devant permettre de résorber les déficits quantitatifs de la nappe, sur l'ensemble des unités de gestion, d'ici 2023, est également en cours d'exécution. Il est indissociable du SAGE. Les opérations phares ont été inscrites au contrat de nappe 2020-2022 avec pour objectif d'inciter les maîtres d'ouvrage à engager, sans délai, les actions qui leur incombent en mobilisant les aides conséquentes proposées par les financeurs.

Afin de disposer d'une vision synthétique de l'état d'avancement de ces programmes, le SAGE à travers sa disposition D.41, prévoit l'élaboration d'un tableau de bord rassemblant un certain nombre d'indicateurs dont l'évolution doit permettre de juger des effets des actions sur la ressource en eau. Il constitue un outil d'aide à la décision pour la CLE qui doit être en mesure, si les objectifs ne sont pas atteints, de réorienter sa politique.

La construction de ce tableau de bord, à partir d'une sélection d'indicateurs, a été effectuée en 2020. Il est structuré en 4 parties, la partie centrale étant dédiée aux 19 indicateurs retenus, déclinés selon les 4 enjeux du SAGE (1 page par indicateur). La fin du rapport fait état, de manière très synthétique, de l'avancement des opérations ou mesures à mettre en place sur la période du SAGE (10 ans).

Le document, présenté en séance, représente une première version, renseignée avec les indicateurs des années 2018-2019. Il a été présenté et amendé en comité technique du SAGE, réuni le 29 septembre 2020 et pourra évoluer dans le temps avec ajout ou suppression d'indicateurs.

**DELIBERATION**

**Les membres de la CLE, après avoir pris connaissance du document et sollicité des précisions quant aux indicateurs retenus, après délibération, VALIDENT à l'unanimité, le projet de tableau de bord, jugeant celui-ci, accessible dans sa forme et pertinent pour suivre la mise en œuvre du SAGE de la nappe astienne.**

Le Président

Claire ALLINGRI  
C.M.E.T.A.